



EAU

ET ASSAINISSEMENT



A compter du 1^{er} janvier 2023,
la communauté de communes Bugey-Sud devient
votre interlocuteur pour la gestion de l'eau
et de l'assainissement.

T. 04 28 38 44 81 (24h /24, 7j /7)

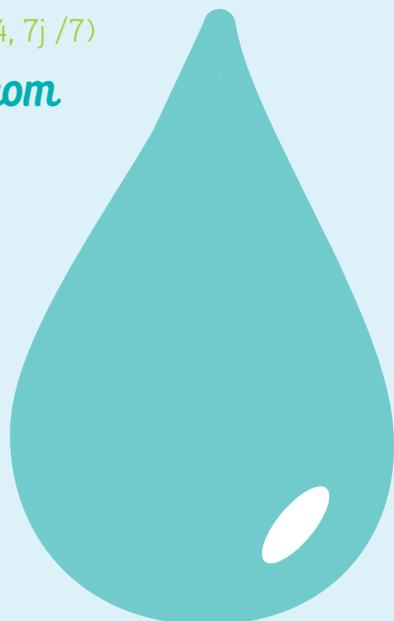
regiedeseaux@cbugeysud.com



Portail abonné :

<https://eau.cbugeysud.com>

Consommation d'eau,
facture d'eau, démarches



Accueil du public :
68 rue Antoine Lavoisier - 01300 Belley

Ecrivez-nous :
34, Grande Rue
CS 87071 - 01301 Belley Cedex



BUGEYSUD
Communauté de communes



FOIRE AUX QUESTIONS



Dois-je changer ou relever mon compteur d'eau ?

NON, aucune intervention sur le compteur n'est nécessaire.

Y a-t-il des démarches administratives à faire ?

NON, aucune démarche administrative n'est à faire.

Qui va m'adresser mes prochaines factures ?

Si votre commune était en délégation de service public avec un opérateur privé, votre délégataire (SOGEDO, SAUR ou AQUALTER) continuera de vous facturer jusqu'au terme de son contrat.

Si votre commune assumait la compétence eau et/ou assainissement, la communauté de communes Bugey-Sud assumera désormais la facturation.

Plus d'informations sur www.ccbugeysud.com
Tél. 04 28 38 44 81  



Accueil du public :
68 rue Antoine Lavoisier - 01300 Belley

Ecrivez-nous :
34, Grande Rue
CS 87071 - 01301 Belley Cedex



BUGEYSUD
Communauté de communes